

Paris, le 23 JAN. 2015

DIRECTION DE L'ORGANISATION
MÉDICALE ET DES RELATIONS AVEC LES
UNIVERSITÉS (DOMU)

3, avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Standard : 01 40 27 30 00
Ligne directe : (33) 01 40 27 31 19
Secrétariat : (33) 01 40 27 31 20
Télécopie : (33) 01 40 27 38 53

Monsieur Houssel
Directeur HUPC

Lettre de mission

LA DIRECTRICE

Dans le cadre de la mise en place des groupes de travail thématiques à l'issue de la conférence des conférences, vous avez accepté de piloter le groupe « SLD ». Vous serez accompagné dans ce pilotage du Docteur Christophe Trivalle en tant que représentant de la CME et d'Albane Trihan, référent de la DOMU.

En accord avec le directeur général et le président de la CME, je tenais à vous indiquer les orientations des réflexions que vous aurez à mener et qui porteront plus particulièrement sur la mise en œuvre du « plan SLD AP-HP » matérialisé par la signature d'un avenant au CPOM le 12 novembre 2013.

Il a été rappelé à cette occasion :

- l'importance de poursuivre l'activité de SLD gériatrique qui répond à un besoin démontré d'aval sanitaire de proximité, principalement pour les filières de l'AP-HP et de maintenir globalement les capacités actuellement installés (**cible : 2367 lits** contre 2879 lits installés aujourd'hui) ;
- l'arrêt de l'activité d'EHPAD à l'horizon 2019 ;
- l'accueil en SLD gériatrique de patients très âgés, dépendants, poly-pathologiques et à risque de décompression nécessitant de disposer de locaux adaptés (espace de soins/lieux de vie) ;
- le renforcement des flux entre les filières gériatriques ;
- la nécessité de mise aux normes progressive mais complète à l'horizon de 2027 : passage d'un taux de chambres à 2 lits de 43% actuellement à 5% ;
- la mise en sécurité incendie devra être achevée au 31/12/17 pour tous les sites ;

- la conformité aux autres normes de l'arrêté du 26 avril 1999 devra être atteinte au plus tard à l'issue du plan stratégique ;
- le développement des SLD spécialisés non gériatriques répondant aux objectifs du SROS ;
- le choix d'investissement efficients en supprimant des sites isolés et/ou de taille réduite et en concentrant les investissements (opérations de construction ou de rénovation) sur un faible nombre d'opérations importantes. Pour mémoire, les groupes de programmation des investissements s'échelonnent comme suit :
 - Sainte Périne : 2014
 - Paul Brousse : 2015
 - * Emile Roux : 2016
 - * Broca/La Collégiale : 2017
- Les autres éléments de contexte concernant les différents projets engagés par l'AP-HP et qui peuvent modifier à la marge le projet initial. Il s'entend cependant qu'in fine, le capacitaire cible devra être respecté ainsi que les 1154 places installées dans Paris intra-muros.

Pour mener à bien sa mission, le groupe de travail devra baser son raisonnement sur les parcours de soins et pour cela, travailler sur les filières des différentes pathologies prises en charge en SLD. A cet égard, les consultations ou demandes d'avis d'experts internes à l'AP-HP, nationaux ou internationaux pourront être nécessaires et des sites extérieurs visités en cas de besoin. Si vous le jugez utile, l'avis de représentants d'associations de patients pourra être sollicité. Au fur et à mesure de l'avancée de votre mission, vous pourrez également prendre l'attache des membres du groupe de travail « SSR » dont la problématique peut rejoindre sur certains points votre réflexion.

Nous souhaitons disposer des propositions du groupe de travail pour le mois d'avril 2015.

Je vous remercie pour votre implication et je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.



Christine Welty

Copie : M. Hirsch

Pr L. Capron